

L'Ambassadeur d'Italie

n. 204

Paris, le 18 GEN 2010

Monsieur le Député Maire,

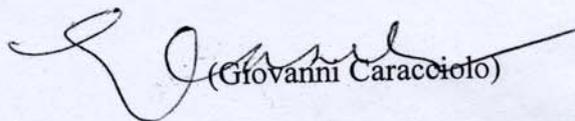
J'ai l'honneur de répondre à votre aimable lettre, par laquelle vous représentez la préoccupation des ressortissants italiens dans la Commune de Wattrelos pour l'hypothèse de fermeture de notre Consulat à Lille.

Permettez-moi d'abord de vous remercier pour l'intérêt et l'attention que vous portez à nos ressortissants et nos institutions, qui ont depuis toujours, avec la France et son peuple, un rapport d'excellente qualité, nourri d'histoire commune et d'échanges culturels constants.

Toutefois, je suis dans l'obligation de souligner que l'analyse de la structure du réseau consulaire italien et les procès décisionnels le concernant entamés à Rome, répondent à une exigence, ressentie actuellement par plusieurs pays, d'améliorer l'utilisation des ressources humaines et budgétaires de l'Etat.

Par ailleurs, les utilisateurs ne souffriront pas de ces transformations puisque, grâce à l'utilisation des nouvelles technologies de communication, les services pour les ressortissants pourront continuer d'être assurés à travers le Consulat Général d'Italie à Paris qui en reprendra les dossiers. En tout cas, je me permets d'ajouter que grâce au TGV, Lille et Paris ne sont qu'à une heure de trajet.

En renouvelant mes remerciements pour la sensibilité que vous avez voulu exprimer et que je n'ai pas manqué de transmettre aux autorités compétentes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député-Maire, mes salutations distinguées. *et l'express de la haute considération*


(Giovanni Caracciolo)

M. Dominique BAERT
Député du Nord, Maire de Wattrelos
Assemblée Nationale
126, rue de l'Université
75355 Paris Cédex 07 SP